



Véhicule entreprise regles de sécurités du conducteur

Par **michel16**, le **27/05/2008** à **12:28**

un véhicule d'entreprise type kangoo , partner ou autre , doit 'il avoir une grille de protection pour proteger le conducteur en cas de freinage , dû aux materiels et outils qu'il transporte si oui, il y a t"il une loi une obligation pour les faire installer merci

Par **novice43**, le **27/05/2008** à **21:14**

Bonsoir,

Cette question relève de la sécurité du personnel d'une entreprise. L'employeur se doit de veiller à la sécurité de ses employés durant leur travail. S'il y a risque, il faut en aviser l'employeur ou le service concerné, car il se peut que ces derniers ne soient pas conscient du risque.

Pour plus d'infos sur ce sujet, l'inspection du travail peut vous renseigner de manière anonyme. La législation en ce domaine dépend du secteur d'activité de votre entreprise et des mesures obligatoires de sécurité que doit prendre l'employeur.

Nous savons tous que les employeurs qui font travailler leur employés à certaines hauteurs doivent les équiper en harnais de sécurité ou les sociétés chimiques qui ont obligation de fournir à certains employés des tenues spéciales. Donc tout dépend de votre secteur d'activité.

Cordialement,